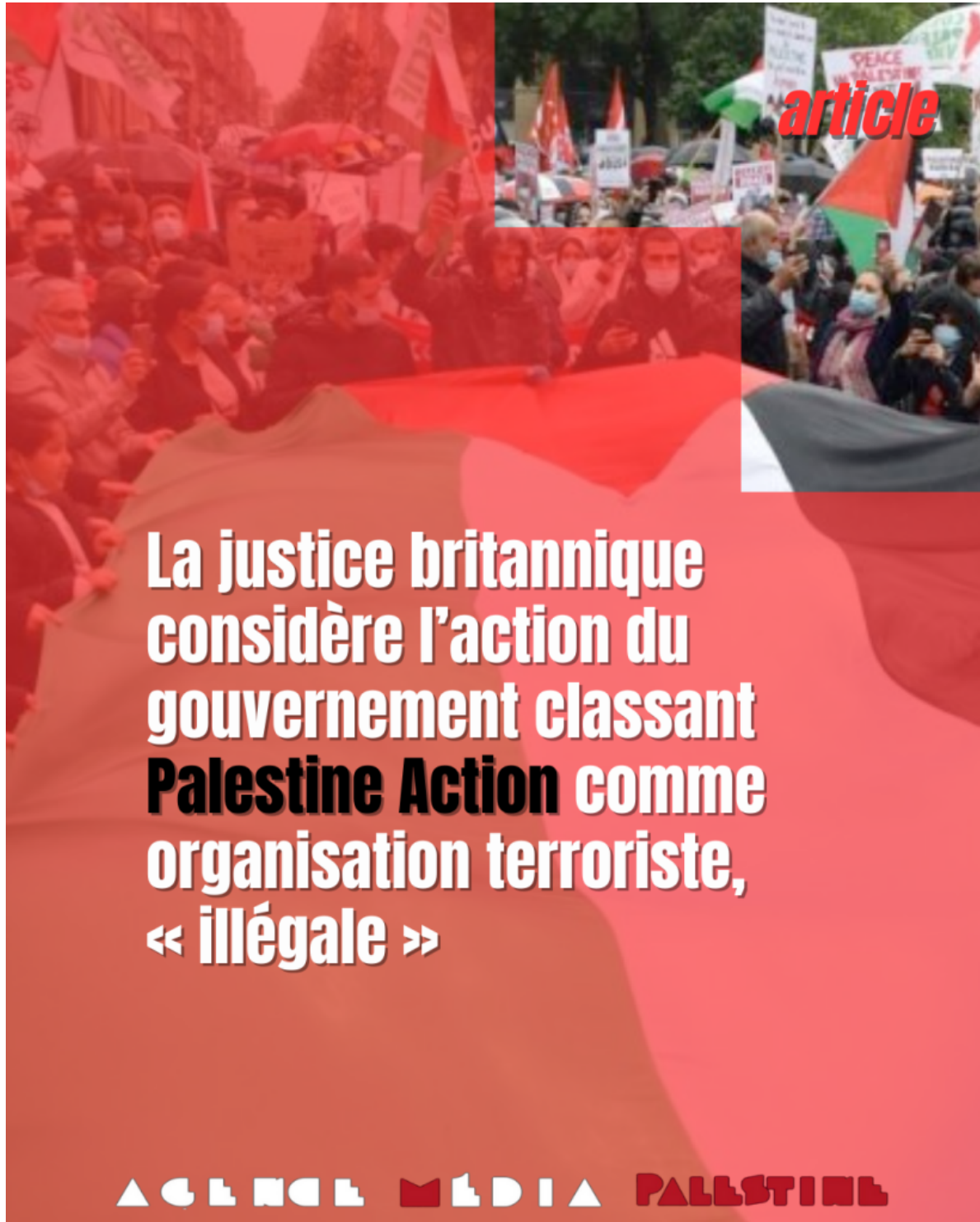




La justice britannique considère l'action du gouvernement classant Palestine Action comme organisation terroriste « illégale »

## Description



Après des mois de harcèlement politique, policier et judiciaire, les membres et soutiens du mouvement britannique Palestine Action peuvent un peu souffler. La Haute Cour de justice a estimé, le 13 février, que l'interdiction de Palestine Action par le gouvernement était « disproportionnée » et son classement comme organisation terroriste le 5 juillet 2025 a été jugé « illégal ».

---

Cette décision constitue un sérieux revers pour le premier ministre Keir Starmer et son gouvernement qui a pesé de tout son poids dans la répression féroce qui s'est abattue sur ce mouvement de solidarité. La ministre de l'intérieur, Shabana Mahmood, s'est d'ailleurs dite « désolée » de la décision des juges et a annoncé que le gouvernement ferait appel.

« Il s'agit d'une victoire monumentale pour nos libertés au Royaume-Uni et pour le combat des Palestiniens pour la liberté », s'est néanmoins réjouie Huda Ammori, cofondatrice de Palestine Action. « La Haute Cour a jugé que l'interdiction de Palestine Action était illégale car disproportionnée par rapport à la liberté d'expression et que la ministre de l'intérieur avait enfreint sa propre politique. Le tribunal a ordonné l'annulation de l'interdiction. Les modalités de levée de cette interdiction seront définies et finalisées ultérieurement », avait ajouté la militante avant l'annonce de l'appel.

Le mouvement Palestine Action lancé en 2020 s'est illustré par des actions de désobéissance civile, en particulier durant le génocide à Gaza. En plus de l'organisation de manifestations, Palestine Action a mené des actions directes de sabotage pour agir contre le génocide. Par exemple, en août 2024, des membres du mouvement ont participé à une action contre Elbit Systems, une usine d'armement israélienne, près de Bristol et en juin 2025, des militants de Palestine Action ont pénétré sur la base de la Royal Air Force de Brize Norton, au nord-ouest de Londres, où ils ont endommagé des avions, en protestation contre le soutien du gouvernement britannique à Israël.

## 2 787 arrestations

Une répression de grande ampleur s'est alors mise en place au Royaume-Uni contre Palestine Action. Ainsi, porter un t-shirt ou une pancarte appelant au soutien de Palestine Action exposait à une condamnation à six mois d'emprisonnement. Comme le souligne [Le Monde](#), la police britannique a procédé à 2 787 arrestations pour « infractions terroristes », selon Defend Our Juries, une association de défense de la liberté de conscience, qui dénonce l'interdiction de Palestine Action lors d'actions pacifiques. Sur ce nombre, environ 170 des personnes arrêtées ont été poursuivies en justice. *Le Monde* ajoute que « sept autres personnes (dont Tim Crosland, le fondateur de Defend Our Juries), ont été poursuivies au titre de la section 12 de la loi Terrorism Act 2000, pour avoir animé des réunions Zoom en amont des manifestations en soutien à Palestine Action et risquent jusqu'à quatorze ans de prison ».

## Prudence ?

A cette heure, personne n'a encore été jugé. Les arrestations et toutes les inculpations sont désormais considérées comme illégales. Mais certains observateurs appellent à la prudence. La Haute Cour n'a pas encore levé l'interdiction de Palestine Action. L'organisation ne sera de nouveau autorisée que si le gouvernement perd en appel.

La police britannique a ainsi prouvé que soutenir l'association constituait toujours une infraction, mais qu'elle ne procéderait pas à de nouvelles arrestations en cas de nouvelles manifestations de soutien, rapporte l'article du *Monde*.

---

Si la plupart des soutiens de Palestine Action se sont félicités de la décision de la Haute Cour, le célèbre journaliste et historien Craig Murray, connu pour ses positions anti-impérialistes et anticolonialistes, qui a suivi de près l'affaire Julian Assange et ses multiples rebondissements politico-judiciaires, se veut plus prudent et appelle à « repousser les célébrations plus tard » : à savoir quand l'interdiction de Palestine Action sera levée.

Après avoir lu plusieurs reprises la décision de la Cour, il écrit [sur son blog](#) : « Ils ont choisi une voie extrêmement restrictive pour déclarer l'interdiction illégale et ont rendu un jugement extrêmement faible. Cela donne une impression d'acquiescement au sein du système judiciaire sauf que rien n'a changé : l'interdiction reste en vigueur. Et elle reste en vigueur car le jugement est conçu pour permettre au gouvernement de gagner en appel. » Autre élément, selon Craig Murray, Il est important de comprendre ceci : « la décision stipule que Palestine Action est une organisation terroriste, mais que la secrétaire d'État n'est pas tenue de proscrire toutes les organisations terroristes et peut user de son pouvoir discrétionnaire. » Craig Murray qualifie le jugement d'« incroyablement obscur » et invite chacun à ne pas se réjouir trop vite.

Le gouvernement britannique a dépensé des sommes astronomiques d'argent public dans le cadre de la répression du mouvement pro-palestinien. Reprenant une information publiée par The Observer, la députée britannique Zarah Sultana déplore ces moyens disproportionnés déployés. [Sur X](#), elle écrit : « Plus de 10 millions de livres sterling d'argent public ont été dépensés pour faire respecter l'interdiction de Palestine Action. Le Parti travailliste a dépensé 700 000 £ pour défendre l'interdiction devant les tribunaux et dépensera encore plus pour faire appel de la décision la déclarant illégale. Cet argent pourrait financer plus de 3 500 000 repas scolaires gratuits. Au lieu de cela, il sert à protéger les fabricants d'armes et à criminaliser les personnes qui s'opposent au génocide perpétré par Israël. »

## Tags

1. Gaza
2. génocide
3. information
4. justice
5. Londres
6. organisation terroriste
7. palestine
8. Palestine Action
9. Royaume uni

**date créée**  
2026/02/17